

Manche. 30 minutes de sport par jour à l'école : les enseignants sont dans le flou

Depuis la rentrée scolaire, les élèves sont censés bénéficier d'au moins 30 minutes d'activité physique quotidienne. Dans la Manche, cette mesure est difficilement visible.



Dans les écoles primaires de la Manche, les 30 minutes d'activité physique quotidienne ne semblent pas avoir été mises en place.

Le Ministère de l'éducation nationale s'est engagé, en collaboration avec Paris 2024 et le mouvement sportif, à ce que chaque élève bénéficie d'au moins 30 minutes d'activité physique quotidienne dans toutes les écoles primaires.

Depuis la rentrée scolaire, ces élèves sont censés bénéficier de cette nouveauté. Or, dans la Manche, les enseignants assurent en avoir entendu parler mais n'ont eu aucune directives. « Dans la circulaire que nous avons reçue avant la rentrée, cela semblait acté, mais sur le terrain ce n'est pas le cas », affirme Dominique Doudret, co-secrétaire du SNUipp-FSU, syndicat des enseignants du premier degré, de la Manche.

[Éducation. Dans la Manche, l'enseignement privé perd plus de 400 élèves](#)

Un « effet d'annonce »

Conscient du bien-être que cela peut avoir sur les élèves, Dominique Poudret, également enseignant à l'école primaire de [Ducey](#), s'interroge sur la mise en place de cette mesure. L'activité physique doit-elle être pratiquée sur les 24 heures d'enseignement, sur le temps périscolaire ? « On a déjà du mal à tenir le programme de l'année... » Sur le temps périscolaire ?

« On avait entendu parler que les collectivités locales devaient davantage être impliquées. Est-ce une bonne idée ? Plus de temps pour nous, mais il faut que cela soit bien fait. »

Dominique Poudret -

Intrigués, des parents d'élèves avaient eux aussi retenu cette information ressemblant davantage à un « effet d'annonce » plutôt qu'à une réelle obligation à intégrer à la vie scolaire. C'est du moins le ressenti du syndicaliste dans la [Manche](#). Ailleurs, des écoles semblent avoir suivi cette annonce. Dans l'[Essonne](#) par exemple, où une école sur deux pratique l'activité sportive quotidienne. Après une formation, l'enseignant propose des séquences d'exercice de quelques minutes pendant les heures de cours. Les écoles manchoises suivront-elles le mouvement ?

Contactée, la Direction académique des services de l'Éducation nationale n'a pas répondu à nos sollicitations.